



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du mardi 19 novembre 2024

La séance a eu lieu en salle 21 de la maison de quartier à partir de 20h30

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Elus municipaux : Martine Schmit (vice-présidente)

Collège des habitants

Roberto Bellucci, Sophie Quilès, Florence Chevalier

Collège des associations

Anne-Laure Formento, Michel Carré, Claire Durox, Marie-Noëlle Roger, Hélène Schützenberger, Geneviève Silvestre, Marie-France Bergerault,

Personnes nommées

Marie-Christine Claraz, Alain Bonnaud, Francis Naudin, Nicolas Jehl, Philippe Mezzadri,

Excusés :

Brice Berthe, Emmanuelle Broquard, Pierre-Jean Airaud, Virginie Dubois, Jean-Marc Vincent, Chantal Simian, Marc Meyer, Catherine Mordant, Etienne Durand-Viel, Thomas Gaudy (personne invitée)

Elus excusés : Arnaud Poulain, Michel Lefèvre, Stéphanie Lescar, Nicolas Fouquet

1. Intervention de Monsieur Philippe Pain, Conseiller municipal, conseiller communautaire VGP « eau-déchets-environnement » et vice-président du Sidompe.

En annexe : copie du document présenté en réunion

- La répartition des compétences entre Ville et Agglomération

	Ville	VGP
Nettoyage manuel et mécanique de l'espace public	X	
Retrait des tags, affiches	X	
Collecte des corbeilles de rues	X	
Collecte des sacs transparents issus du balayage et déposés à côté des corbeilles	X	
Collecte des dépôts non conformes au règlement de collecte (gravats)	X	
Gestion des petits dépôts sauvages < 2m3	X	
Organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers		X
Gestion gros dépôts sauvages (> 2 m3)		X
Collecte et gestion des débordements des bornes de collecte		X
Veille propreté des bornes de collecte		X

- Missions du service Propreté urbaine (chiffres sur données 2023)
 - 400 rues, 120 kms de rues, 240 kms de trottoirs
 - 4 places du marché et 10 marchés par semaine
 - Plus de 750 corbeilles et moins de 2 tonnes de déchets par jour
 - Près de 600 tonnes annuelles de déchets collectés en corbeilles de rues et déchets non conformes sur voirie
 - 180 opercules avec éteignoirs
 - 170 interventions pour retirer des tags ainsi que des affiches, soit plus de 1 500 m² de surfaces nettoyées
 - 10 canisites et plus de 63 distributeurs de sacs canins
 - Près de 1 000 lettres de rappel de consignes pour non-respect du règlement de collecte et 200 mises en demeures à 94 €
 - 1 700 signalements enregistrés sur l'application NEOCITY -> 4 fois par jour en moyenne. **A utiliser pour tout signalement**
 - 729 500 € de budget de fonctionnement et plus de 2,4 millions d'€ en masse salariale

Le conseil de quartier signale qu'il n'existe pas de point de dépôt volontaire pour les habitants qui n'ont pas pu sortir leur poubelle à temps.

On rappelle que les encombrants ne prennent pas les déchets électriques (notamment électroménagers), ils seront laissés sur place et signalés par des rubalises. Ces déchets, lorsqu'ils sont **de petite taille**, peuvent être jetés dans la borne disposée à cet effet sur le parking du stade, alors que les gros (réfrigérateurs, etc ...) doivent être apportés en déchetterie, ou donnés via des sites de recyclerie spécialisés sur internet.

Les moyens matériels sont basés sur trois sites géographiques : les Halles, Saint-Louis, CTM. Ils comprennent 4 balayeuses et 5 laveuses, 1 camion anti-graffitis, des utilitaires, 1 remorque aspirante à feuilles et 7 « gluttons » électriques (aspirateurs à déchets)

Pierre Arnaud rappelle qu'il avait demandé deux corbeilles supplémentaires : à la sortie de la gare notamment. Le service avait répondu par la négative, la ville souhaitant diminuer leur nombre.

Monsieur Pain a à cœur de rendre la ville propre et développe avec le service de nombreuses actions : partenariat avec Citéo pour la collecte de papiers et plastiques, identification des surcharges de poubelles en fonction du moment de la journée, lutte contre les emballages abandonnés dans la rue (il a rencontré les restaurants de fast food et cherche à les sensibiliser pour ramasser les déchets à 50 mètres autour du restaurant).

Sensibilisation des citoyens. Grande campagne de communication avec affiches et pochoirs.

- Collecte des déchets :

Tri sélectif : 22% d'erreurs de tri signalés sur Versailles. Score « honorable », dans la moyenne régionale, mais améliorable.

Pendant les vacances scolaires, les bacs de ramassage textile sont très vite remplis. Serait-il possible qu'un suivi soit mis en place et qu'une collecte supplémentaire soit envisagée ? C'est VGP qui fait l'interface avec le Relais, mais on peut le faire en direct.

La déchetterie de Bois d'Arcy offre aussi un circuit pour la collecte des vêtements. Les vêtements en bon état peuvent être laissés au centre Huit.

Deux points sont signalés par des conseillers :

- Devant le camping, une seule corbeille est mise à disposition. L'été, elle déborde et est attaquée par les corbeilles. Même chose avec la corbeille située près de la porte d'entrée du stade sur le parking.
- Demande que les dirigeants d'associations sportives soient mieux sensibilisés aux bouteilles en plastique. Gros problème de propreté sur le stade à l'occasion des matches.

- Les biodéchets

Ce sont d'une part des déchets compostables, tels : épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café et sachets de thé et tisanes, fleurs fanées, essuie-tout et mouchoirs, boîtes d'œufs en carton, litières d'herbivores, déchets du jardin ... mais aussi d'autre part des restes alimentaires non compostables : viande, poisson, fromage, pain ...

Les déchets alimentaires représentent 1/3 des ordures ménagères

Le compostage :

A Versailles, 31,4% des maisons sont équipées de composteurs, et le compostage collectif concerne 43 résidences et 5 compostages de quartier.

Le conseil de quartier souhaite un soutien de la ville pour développer l'aide au compostage sur le site de la Maison de Quartier car les volontaires sont peu nombreux.

Au niveau de l'agglomération VGP, on vise une montée en puissance du dispositif avec pour objectifs :

- + 650 composteurs individuels par an
- + 40 sites de compostage partagé par an

La collecte des biodéchets

En 2023, 97 sites sont collectés au sein de l'intercommunalité pour un total d'environ 382 tonnes. 62% d'établissements scolaires, 32% de restauration collective

Pour étendre la collecte des biodéchets au niveau des particuliers, la Ville et VGP mènent une expérimentation de 5 dispositifs jusqu'en 2026, sur un marché alimentaire et sur plusieurs résidences (160 foyers). Le dispositif est constitué **d'abris-bacs**, bornes fermées (ouverture par badge) dans lesquelles on déverse les déchets alimentaires. Le contenu est collecté chaque semaine et valorisé pour la production d'énergie (SEPUR).

Le déploiement généralisé de ces dispositifs est prévu en 2027

2. Approbation du compte-rendu du Conseil de quartier du 25 septembre 2024

Le compte-rendu sera modifié en fonction des remarques de certains membres du Conseil puis validé et affiché sur le site internet et à la maison de quartier.

3. Ville durable et conseils de quartier

Objectif général : « transformer les villes pour limiter leur impact environnemental et renforcer leur résilience face aux défis du futur »

Les 7 leviers citoyens retenus par Versailles, avec des exemples :

1. Nature et agriculture : jardins partagés
2. Alimentation : circuits courts
3. Déchets et réemploi : atelier de récupération, composteur partagé
4. Energie et habitat : association de sensibilisation à l'architecture
5. Fabrication et réparation : atelier collectif
6. Mobilité : association visant à promouvoir le vélo
7. Santé : Maison de santé, associations en lien avec les personnes vulnérables

Action demandée au conseil de quartier

- Faire l'inventaire des initiatives citoyennes déjà existantes au sein du quartier en utilisant les 7 leviers
- Renseigner le système d'information géographique de la ville

Une synthèse sera faite au printemps 2025 au niveau de la ville.

4. Travaux des commissions

a. Commission Espaces Verts

Diagnostic en marchant le long du stade et réflexions sur le plan arbre de Versailles.

L'idée était de voir s'il serait possible :

- de laisser pousser certains arbres, par exemple ceux des haies actuellement taillées au carré pour que les arbres et branchages puissent ombrager un peu plus certains trottoirs
- de repérer d'éventuels endroits où planter des arbres afin de fournir de l'ombre aux usagers et de nourrir faune et usagers

Lieux identifiés : salle d'escrime à l'arrière de la maison des sports, rue Jean des Vignes Rouges, rue Rémont au niveau de la maison des sports, centre hippique, club de tennis, entrée du stade et derrière le parking, sur la zone Cirque du Méli-Mélo.

La commission doit rencontrer les responsables du service des sports pour leur présenter le projet. Pour les zones retenues, elle doit voir avec les usagers et avec une association pour une éventuelle prise en charge d'arbres fruitiers qui seraient plantés devant le parking sur le terrain du cirque. Le conseil de quartier valide à l'unanimité la démarche.

Le conseil de quartier rappelle que les haies des habitations ne doivent pas déborder sur la rue et qu'il conviendrait de le rappeler à tous. Une nouvelle distribution du tract créé par Laure Dispan de Florian pourrait être envisagée.

La nouvelle aire de jeux du parc des Nouettes est en service depuis octobre.

b. Commission Transition écologique

Fleurissement des trottoirs

La mairie propose de décaisser le trottoir sur une largeur de 15 cm et une profondeur de 15 cm. Le riverain intéressé ou volontaire doit semer et entretenir la plantation.

Le trottoir doit avoir une largeur minimum de 1,50 m (norme PMR)

Le riverain doit faire une demande à la mairie.

Hélène Schützenberger propose pour le mardi 17 décembre une réunion des animateurs des commissions pour initier un bilan des actions menées.

c. Commission Voirie

Les riverains de la rue Pierre Curie ont été conviés à une réunion publique. Ils ont exprimé leur satisfaction sur le déroulement de l'enfouissement des réseaux. Sur le projet de réfection de voirie ils ont approuvé un stop à implanter rue Pierre Curie au niveau de la rue Deroisin. En revanche les avis sont partagés sur l'évolution du stationnement.

A noter qu'une lettre a été envoyée au maire par certains riverains pour se plaindre des modifications éventuelles du stationnement. Le maire va répondre. Le stationnement ne sera modifié que si une nette majorité le souhaite.

Sur le haut de la rue Rémont, la commission a rencontré les services techniques pour envisager des solutions de ralentissement des véhicules et de sécurisation des vélos.

d. Commission Commerces

Décès de Ludovic Prestel, caviste rue Coste, le 1^{er} novembre 2024, auquel l'ensemble du Conseil de Quartier rend hommage.

Collecte de jouets par Brice Berthe les mercredi 11 et samedi 14 décembre sur la place du marché de 9 h à 12 h. Les jouets seront donnés au Secours Populaire. Affiches posées la semaine du 2 décembre.

Fermeture de la Pharmacie (Floch) rue Albert Sarraut le 30 septembre. Le Bouclard pourrait s'y installer car l'espace est plus grand.

Le Seventies sera repris par un restaurateur qui possède le restaurant « Le point d'Origine » à Marly Le Roi. Le restaurant de la Clairière prend ses marques depuis son ouverture cet été. Son brunch est très apprécié le dimanche.

Brice Berthe devrait prochainement installer une crêperie dans l'ancienne pizzeria (actuellement le Brinks) rue Yves le Coz.

5. Questions diverses

- Contamination des œufs de poule par des polluants organiques : l'ARS a confirmé un certain niveau de contamination et déconseille la consommation des œufs autoproduits pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Elle préconise de bonnes pratiques pour ceux qui veulent continuer à consommer ces œufs, à un rythme adapté. Détails et précisions sur le site de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr>
- Eclairage des commerces et bureaux la nuit : la plupart éteignent. Hélène Schützenberger a relancé les récalcitrants et sollicite l'envoi d'un courrier par la ville.
- La Maison de Quartier organise ses festivités de Noël du 11 au 19 décembre.

Rappel du calendrier annuel des réunions du conseil :

Mercredi 22 janvier 2025

Mardi 25 mars

Mercredi 21 mai

Mardi 1^{er} juillet

Fin de la séance : 23 h